

contre l'Eglise, et que tout fait pressentir ici, comme très prochaine, une de ces grandes crises sociales auxquelles mêmes un peuple beaucoup plus nombreux et plus ancien que le petit peuple canadien-français doit presque nécessairement succomber, si la divine Providence ne lui vient en aide de quelque manière extraordinaire :

4<sup>o</sup> Que, d'après ce qu'il semble aux soussignés devant Dieu, cette triste situation est due principalement à l'influence de Mgr E. A. Tasche-reau, qui, depuis qu'il a cessé d'être Recteur de l'Université Laval pour devenir Archevêque de Québec en mars 1871, s'est toujours montré hostile à la presse catholique,—a désavoué publiquement, dès le printemps de 1871, un programme de haute politique chrétienne rédigé avec l'approbation de leurs Ordinaires par des laïques sincèrement dévoués à l'Eglise, programme honoré depuis de l'approbation de plusieurs théologiens romains,—a laissé battre en brèche les immunités ecclésiastiques,—s'est opposé à la réforme de certaines lois civiles qui blessent les droits de l'Eglise,—a favorisé les empiètements de l'Etat sur les droits de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation,—s'est maintes fois signalé par la violence de ses procédés et son ingérence anticanonique dans l'administration de ses suffragants,—a le premier introduit la division au sein de l'Episcopat Canadien toujours si uni avant lui, en imprimant à la province ecclésiastique de Québec une direction opposée à celle de tous ses prédécesseurs,—a cherché plus d'une fois, soit par des lettres de sa main qu'il a fait publier dans la presse, soit par la publication de documents romains basés sur des renseignements évidemment faux, à humilier et à flétrir, à la face du pays, le Clergé tout entier de la Province de Québec, et même d'illustres et saints Evêques, courageux défenseurs des doctrines romaines et des droits de l'Eglise, comme NN. SS. Bourget et Lafêche,—a publié, en 1883, un mandement offrant une véritable protection aux sociétés secrètes ;—a constamment favorisé, soit directement soit indirectement, par son influence personnelle, ou par l'influence des prêtres de sa maison, et des membres libéraux de son Université, la diffusion des erreurs libérales, les organes et les partisans de telles erreurs, au point de mériter, au grand scandale des fidèles, les éloges publics et plusieurs fois répétées non seulement des libéraux de toute nuance, mais même des hérétiques et des francs-maçons.

C'est pourquoi les soussignés supplient très instamment qu'il plaise à Votre Excellence d'instituer une enquête canonique dans le but de constater *juridiquement* l'exactitude des faits ci-dessus mentionnés et de mettre